\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Prime Minister of the Federal Democratic Republic of Ethiopia
Abiy Ahmed Al

**Twitter/X: @AbiyAhmedAli
E-mail:** **info@pmo.gov.et**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Premier ministre,

**Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation quant à la détention arbitraire de journalistes en Éthiopie depuis l’instauration de l’état d’urgence. Parmi ces journalistes figure Belay Manaye, cofondateur et présentateur de la chaîne d’informations YouTube Ethio News, arrêté le 13 novembre 2023 à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, par un groupe de policiers en uniforme et d’autres membres des forces de sécurité en civil**. Il est maintenu en détention arbitrairement depuis et n’a reçu aucune information sur les motifs de sa détention. Il n’a pas non plus pu s’entretenir avec un avocat et n’a pas été présenté à un tribunal pour des procédures officielles. Bien qu’aucune explication officielle n’ait été donnée et qu’aucune accusation n’ait été portée, il semble que Belay Manaye ait été pris pour cible par les autorités en raison de son travail de journalisme sur le conflit dans la région Amhara.

De plus, la famille de Belay Manaye a déclaré ne pas avoir pu le voir depuis sa dernière visite il y a trois mois dans le camp militaire d’Awash Arba, où il a été transféré le 6 décembre 2023, et qui se trouve à 240 kilomètres de chez lui. Ses proches ne peuvent le contacter que par téléphone, parfois à plusieurs semaines d’intervalle, et lors d’appels pour lesquels les autorités pénitentiaires sont présentes. Ses proches ont également exprimé leur préoccupation quant à sa santé, car il a été blessé lorsque des vents violents ont détruit les cellules de détention du camp militaire où il est détenu. À ce jour, il n’a pas reçu de soins médicaux pour ces blessures.

Malheureusement, il ne s’agit pas d’un cas isolé. Les autorités éthiopiennes ont eu recours à l’état d’urgence, instauré en août 2023, pour museler la presse et la dissidence pacifique. La détention généralisée de journalistes constitue une violation claire de leur droit à la liberté d’expression et de la liberté de la presse, protégés par des conventions régionales et internationales relatives aux droits humains, auxquelles l’Éthiopie est partie. Il est indispensable que les autorités éthiopiennes respectent leurs obligations nationales et internationales en matière de droits humains, ainsi que le droit à la liberté d’expression, et notamment la liberté des médias.

**Je vous demande de libérer immédiatement et sans condition Belay Manaye ainsi que tous les autres journalistes maintenus arbitrairement en détention, à moins qu’ils ne soient officiellement inculpés d’une infraction dûment reconnue. En attendant sa libération, Belay Manaye doit être détenu dans des conditions conformes aux normes internationales, ne doit pas être soumis à des actes de torture ni à d’autres formes de mauvais traitements, et doit pouvoir voir immédiatement et régulièrement ses proches et des avocats et bénéficier de tous les soins médicaux nécessaires.**

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Fédérale et Démocratique d'Ethiopie, Rue de Moillebeau 56, Case postale 338, 1211 Genève 19

Fax: 022 919 70 29, E-mail: info@ethiopianmission.ch